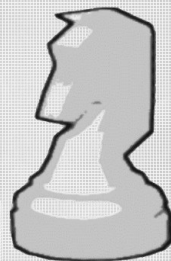


CHAMPIONNAT SCOLAIRE DU JEU D'ECHECS



**Collèges
Lycées**



Mercredi 22 janvier 2014

à 14 heures



**au
Collège
Manuel Azaña
Avenue de Falguières
82000 Montauban**

Comité départemental du Jeu d'échecs



CHAMPIONNAT SCOLAIRE D'ECHECS MERCREDI 22 JANVIER 2014 INSCRIPTION A LA PHASE DEPARTEMENTALE

à adresser par courrier à M. Grézels, collège J. de Prades
82100 Castelsarrasin ou à cdje82@free.fr avant le 18 janvier 2014

Nom de l'établissement scolaire : _____

Adresse : _____

Nom de la personne responsable ou de l'accompagnateur : _____
Tél : _____

E-mail : _____

La licence B (ou A) de la Fédération française d'échecs est nécessaire (s'adresser à l'un des clubs du département)

Nom et prénom	Date de naissance	n°de la licence FFE

Pour la phase départementale, le nombre de participants par établissement n'est pas limité.

La phase départementale

Dans le Tarn et Garonne, elle aura lieu
le mercredi 22 janvier 2013 à partir de 14 heures
au collège Manuel Azaña

Il y aura deux tournois : un pour les collèges et un pour les lycées.

Chaque participant disputera cinq rondes de 15 mn par joueur.

Au niveau départemental, le championnat est individuel, mais les points gagnés par chaque participant (8 premiers du classement dont au moins deux filles) sont comptabilisés pour son établissement.

Au niveau académique, les établissements qualifiés doivent constituer une équipe de 8 joueurs.

Le championnat est organisé par le collège Manuel Azaña et le Comité départemental du jeu d'échecs.

Pour toute demande de renseignements s'adresser au correspondant scolaire de la ligue de Midi-Pyrénées (M. Grézels, collège J. de Prades - Castelsarrasin)

ou par mail : cdje82@free.fr

Règlement abrégé du championnat scolaire

Les championnats scolaires se déroulent en trois phases :

- Phase 1 : individuelle et départementale donnant accès à la finale académique.
- Phase 2 : par équipe et académique donnant accès à la finale nationale.
- Phase 3 : par équipe et nationale décernant le titre de champion de France.

1 Phase départementale :

Compétitions individuelles de masse, sous forme d'opens.

Classements et qualifications des établissements pour la suite, c'est-à-dire les phases académiques, en formant les équipes à partir des meilleurs joueurs de l'open.

2. Phase académique.

Compétitions par équipes, catégories Écoles, Collèges et Lycées :

- Écoles : équipe de 8 joueurs dont 2 féminines
- Collèges 2 équipe de 8 joueurs dont 2 féminines
- Lycées 2 équipes de 4 joueurs.

Système toutes rondes dans la mesure du possible.

Cette phase décerne les titres de champion d'Académie École/Collège/Lycée.

Les champions, ou à défaut les vice-champions, sont qualifiés pour la finale nationale.

3. Finales nationales.

Chaque académie qualifie 1 équipe :

- Écoles : équipe de 8 joueurs dont 2 féminines au moins.
- Collèges : équipe de 8 joueurs dont 2 féminines au moins.
- Lycées : équipe de 4 joueurs.

Système suisse par équipes de 9 rondes.